



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°8/2023

En séance du 26 avril 2023 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS (Présidente : Sarah Lattion)

<b>Attribution des récompenses sportives 2022</b>	Le Conseil complète le palmarès 2022 par l'attribution des récompenses suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Antoine Piatti et Florent Bolis : distinction sportive pour leur 3<sup>e</sup> place au championnat suisse de ski-alpinisme en double</li><li>▪ Céline Tornay : distinction sportive pour sa 2<sup>e</sup> place au championnat suisse de ski-alpinisme en double</li><li>▪ Arnaud Tissières : distinction sportive pour sa 3<sup>e</sup> place au championnat suisse de la montagne en vélo de route</li></ul>
<b>Pump track</b>	Le Conseil valide l'installation d'un pump track (parcours en boucle, constitué de bosses et virages relevés) sur la place de l'Edelweiss, dès le 1 <sup>er</sup> mai, pour une durée de trois mois.

### 2. RAPPORT DE LA COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE (Présidente : Dominique Coppey)

<b>UNIPOP</b>	Le Conseil décide d'adapter la subvention annuelle attribuée à l'UNIPOP et d'accorder la gratuité des salles.
<b>Festival Colors - Musique latino à La Fouly</b>	Le Conseil accepte de soutenir cette manifestation par un don de Fr. 1'000.-.
<b>Journée intergénérationnelle</b>	Le Conseil municipal prend note de la date fixée pour 2023 et décide que cette journée sera dorénavant fixée par la Commune afin d'éviter des collisions de dates avec les manifestations annoncées au calendrier.

### 3. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
<b>Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Voutaz Murielle pour la transformation d'une grange en habitation à Soulalex</li><li>▪ Pouget Marie-Luce, Jean-Jérôme et Nathanaël pour la construction d'un couvert à bois à Orsières</li><li>▪ Farquet Eléonore et Martinal Steve pour l'agrandissement d'une habitation et la construction d'un garage à Somlaproz</li><li>▪ Maurer Jean-Jacques pour le remplacement de la couverture du toit et le changement d'une lucarne en vélux à Somlaproz</li><li>▪ Succession Darbellay Frédéric pour la pose d'une isolation périphérique et rénovation de la toiture à Orsières</li></ul>
<b>Dossiers traités par l'Etat du Valais</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Coppey Meinrad pour l'aménagement et le remblayage d'une parcelle à Orsières</li><li>▪ Fondation de la Providence pour l'installation d'une pergola avec panneaux solaires à Orsières</li><li>▪ Gravière d'Orsières pour l'agrandissement du local existant à Orsières</li><li>▪ Dransenergie SA pour la construction d'une halle de stockage et de bureaux administratifs à Orsières</li></ul>



#### **Permis d'habiter et exploiter**

- Roserens René et Nadia pour la modification des ouvertures et toiture et la création d'une terrasse à Commeire
- Fiduciaire de l'Entremont pour la transformation d'une habitation à Orsières
- Coppey Bertrand pour la transformation d'une villa à Orsières
- Rosier Guillaume pour la transformation d'une grange en habitation à Prassurny
- Farquet Laura et Johnny pour la construction d'une villa à Somlaproz

#### **4. DIVERS**

<b>Terrasses</b>	Le Conseil autorise l'installation des terrasses du 1 <sup>er</sup> avril au 30 octobre 2023.
<b>Jeunesse du Val Ferret</b>	Le Conseil prend connaissance de la création de la Jeunesse du Val Ferret.
<b>Ecole de Praz-de-Fort</b>	Le Conseil décide de mandater M. Damien Raboud au poste de concierge de l'ancienne école de Praz-de-Fort.
<b>Aménagement de la Dranse - traversée d'Orsières</b>	Le Conseil valide l'offre de Manenti-Farquet de Fr. 24'647.15 HT pour la réfection de bitumes.
<b>Halle industrielle de Dransenergie SA</b>	Le Conseil décide de louer un espace dans la nouvelle halle pour le stockage du matériel du service électrique actuellement entreposé dans plusieurs emplacements.

Séance levée à 19h35

Orsières, le 27 avril 2023

L'Administration communale